

Comité Départemental de Spéléologie de l'Isère

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire suivie de l'Assemblée Générale Ordinaire du CDS38 Lundi 07 décembre 2020

Le lundi 07 décembre 2020, les membres du CDS38 concluent en visio-conférence l'Assemblée Générale extraordinaire suivie de l'Assemblée Générale ordinaire qui se sont tenues de façon dématérialisée du 02 décembre 2020 au 07 décembre 2020 sur convocation du vice-président. Cf. ordonnances et décrets du gouvernement pour adapter le fonctionnement de certaines instances délibératives au contexte créé par l'épidémie de covid-19.

Ordre du jour :

Assemblée Générale Extraordinaire

- Nouveaux statuts
- Réalignement des élections sur le calendrier fédéral

Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport Moral de la Présidence
- Rapport d'activité des commissions
- Rapport financier de l'exercice 2020
- Budget prévisionnel 2021
- Election du Conseil d'Administration
- Election du Président(e)
- Election d'un vérificateur des comptes
- Election des représentants du CDS 38 à l'assemblée générale du Comité Spéléologique Régional Auvergne Rhône-Alpes
- Election du représentant du CDS 38 à l'assemblée générale de la FFS
- Questions diverses

Pour ces AG, une plateforme d'échange web et un vote électronique par bulletin secret (https://www.balotilo.org) ont été mis en place du 02 décembre au 07 décembre à midi. Des votes complémentaires ont eu lieu pendant la visio-conférence de conclusion pour compléter les postes vacants à l'issue du vote électronique et pour élire le président.

- Nombre d'électeurs : 212
- Nombre de voix exprimées pendant le vote électronique : 51
- Nombre de voix exprimées pendant le vote complémentaire en visioconférence : 20

Compte tenu du processus d'AG dématérialisée et des ordonnances et décrets régissant le vote en période de covid-19, le quorum est réputé atteint puisque tous les fédérés de l'Isère ont reçu le mail leur permettant d'exprimer leur vote.

Les personnes suivantes étaient aussi présentes à la visioconférence :

Gaël KANEKO
 Président de la FFS et fédéré de l'Isère

Yves CONTET Secrétaire général de la FFS
 Yannick DECKER Directeur technique de la FFS
 Jacques ROMESTAN Président du CSR AURA

Les 2 premières propositions sont votées dans le cadre de l'AG Extraordinaire et les dispositions (en particulier les nouveaux statuts) s'appliquent directement pour l'AG ordinaire qui suit dans la foulée.

I. AGE Proposition 1 - Validation des nouveaux statuts

Des nouveaux statuts sont proposés pour se mettre en conformité avec les attendus de la FFS.

Voici un résumé des modifications principales.

- Représentation des professionnels ;
- Nouvelles dispositions par rapport à la représentativité des 2 sexes pour l'élection du CA
- Organisation des élections pour les postes vacants lors des AG;
- Référence au code du sport pour la répartition des postes du bureau ;
- Conflits d'intérêt du président ;
- Politique d'abandon de frais.

Le « oui » l'emporte à 95% sur le « non » (5%).

Nombres de voix :

Oui : 40Non : 2

Ne se prononce pas : 9

II. AGE Proposition 2 - Alignement du calendrier du CDS 38 sur celui de la FFS

Pour des raisons historiques, le CDS 38 est décalé d'un an par rapport à olympiade de la FFS. Ceci pose en particulier pas mal de problèmes lors des élections au niveau régional et national car les grands électeurs de l'Isère ont été élus plus de 3 ans avant et ne sont parfois plus actifs.

Pour se recaler avec la FFS, le CA du CDS 38 propose que les prochaines élections (CA, Président, Grands Electeurs, Vérificateur des comptes) se fassent exceptionnellement pour un mandat de 3 ans. A l'issue de ce mandat plus court, le rythme reviendra à une olympiade de 4 ans.

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 47Non : 0

Ne se prononce pas : 4

Les votes suivants sont exprimés dans le cadre de l'AG Ordinaire.

III. Approbation du rapport moral 2020

Le rapport moral est présenté pour approbation aux fédérés de l'Isère. Il est accompagné du bilan des commissions (cf. documents en annexe).

Le « oui » l'emporte à 98% sur le « non » (2%).

Nombres de voix :

Oui : 45Non : 1

• Ne se prononce pas : 5

IV. Approbation du bilan financier 2020

Le bilan financier est présenté pour approbation aux fédérés de l'Isère.

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 42Non : 0

Ne se prononce pas : 9

V. Approbation du budget 2021

Le budget 2021 est présenté pour approbation aux fédérés de l'Isère.

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 38Non : 0

Ne se prononce pas : 13

VI. Election du Conseil d'Administration

En 2020, l'Isère compte 226 fédérés dont 51 femmes et 175 hommes. 15 postes sont à pourvoir. Compte tenu des pourcentages de chaque sexe, et des nouveaux statuts approuvés dans l'AGE, 4 postes sont réservés à des femmes. Un poste est aussi réservé à un médecin.

• Elu: France ROCOURT médecin élue d'office

Pour le vote électronique, 13 hommes ont candidaté pour 11 postes disponibles.

Elu: Jean-Christophe BLANCHON 42 voix
 Elu: Baudouin LISMONDE 42 voix
 Elu: Frédéric BEDON 42 voix
 Elu: Patrice ROTH 40 voix
 Elu: Eric SANSON 38 voix

•	Elu:	Charles BUTTIN	36 voix
•	Elu:	Bernard LOISELEUR	35 voix
•	Elu:	Pierre-Bernard LAUSSAC	34 voix
•	Elu:	Thierry GUERIN	33 voix
•	Elu:	Jérémie QUERTIER	30 voix
•	Elu :	Raphael CHARUEL	27 voix
•	Non élu :	Guy FERRANDO	24 voix
•	Non élu :	Philippe CABREJAS	23 voix

Un vote pour les postes vacants est organisé pendant la visioconférence. Delphine Fabbri présente sa candidature.

• Elu: Delphine FABBRI 13 voix (20 votants)

VII. Election du président

Un vote pour élire le président parmi les membres du Conseil d'Administration est organisé pendant la visioconférence.

Jean-Christophe BLANCHON présente sa candidature et est élu à l'unanimité.

Nombres de voix :

Nombres de voix (20 votants):

Oui : 20Non : 0

Ne se prononce pas : 0

VIII. Composition du bureau

Selon les statuts, 6 postes sont à pourvoir dont 2 réservés à des femmes. Suite à cette AG, le Conseil d'Administration s'est réuni et a désigné le bureau suivant.

• Président : Jean-Christophe BLANCHON

Trésorier : Patrice ROTHSecrétaire : Frédéric BEDON

Vice-Président : Pierre-Bernard LAUSSAC

• Vice-Présidente : Delphine FABBRI

IX. Election des représentants du CDS 38 à l'assemblée générale du Comité Spéléologique Régional Auvergne Rhône-Alpes

8 Postes sont à pourvoir. 7 personnes ont candidaté pour le vote électronique.

•	Elu:	Jean-Christophe BLANCHON	45 voix
•	Elu:	Hélène VIDAL	44 voix
•	Elu:	Baudouin LISMONDE	43 voix
•	Elu:	Patrice ROTH	43 voix
•	Elu:	Frédéric BEDON	41 voix
•	Elu:	Eric SANSON	39 voix
•	Elu:	Guy FERRANDO	37 voix

Un vote pour le poste vacant est organisé pendant la visioconférence. Delphine Fabbri présente sa candidature.

• Elu: Delphine FABBRI 14 voix (20 votants)

X. Election du représentant du CDS 38 à l'assemblée générale de la FFS

1 poste est à pourvoir.

Personne ne s'est présenté, ni pour le vote électronique, ni pendant la visioconférence, et le poste est vacant.

XI. Election d'un vérificateur des comptes

1 poste est à pourvoir. 1 personne a candidaté pour le vote électronique.

• Elu: Guy FERRANDO 35 voix

XII. Questions diverses

Compléments / rectificatifs apportés par Jacques Romestan, président du CSR AURA

Raison du rejet du dossier du CDS38 pour la subvention ANS PSF du CDS 38

- l'administrateur qui a signé le dossier non habilité ni mandaté pour le faire ;
- documents non signés par le président ;
- montant de la subvention demandée ne figurant pas dans le budget prévisionnel;
- statuts non conformes aux statuts types de la FFS.

Le nombre de licenciés du CDS 38 est, selon la base de données FFS, de 227 en 2020 pour 227 en 2019 : donc pas d'augmentation mais maintien, ce qui est déjà bien compte tenu de la baisse constatée au niveaux régional et national. Le CDS 69 est plus important avec 277 licenciés en 2020.

Le président, Jean-Christophe BLANCHON

Planchon